

Avril 2013

F



منظمة الأغذية
والزراعة للأمم
المتحدة

联合国
粮食及
农业组织

Food and
Agriculture
Organization
of the
United Nations

Organisation des
Nations Unies
pour
l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная
организация
Объединенных
Наций

Organización
de las
Naciones Unidas
para la
Alimentación y la
Agricultura

CONSEIL

Cent quarante-sixième session

Rome, 22-26 avril 2013

Examen indépendant à l'appui de l'évaluation des réformes de la gouvernance (action 2.74 du PAI¹)

1. Conformément à l'action 2.74 du Plan d'action immédiate pour le renouveau de la FAO (PAI), approuvé par la Conférence en 2008, «la Conférence évaluera l'introduction des réformes concernant la gouvernance, notamment le rôle et le fonctionnement des conférences régionales, avec un examen indépendant à l'appui de ce processus.»
2. Les réformes visées par cette action du PAI étaient considérées comme un processus à long terme, l'évaluation devant être effectué avant la session de 2015 de la Conférence.
3. L'objectif principal de l'examen indépendant sera de contribuer à l'évaluation des performances du système de gouvernance de la FAO, y compris le rôle et le fonctionnement des conférences régionales, grâce au recensement et à l'analyse, fondés sur des éléments probants, des progrès accomplis et des domaines dans lesquels de nouvelles améliorations seraient possibles.
4. L'examen indépendant sera effectué en 2014 et se déroulera sur une période de six à huit mois pour permettre à l'équipe d'observer les sessions des principaux organes directeurs sur toute l'année. Le budget préliminaire, y compris les dépenses relatives aux consultants et les frais de voyage des membres de l'équipe – à destination et au départ du Siège de la FAO et pour se rendre aux trois conférences régionales – s'élève à 111 000 USD.

¹ Voir le document C 2013/26, paragraphes 218 et 238.

Le tirage du présent document est limité pour réduire au maximum l'impact des méthodes de travail de la FAO sur l'environnement et contribuer à la neutralité climatique. Les délégués et observateurs sont priés d'apporter leur exemplaire personnel en séance et de ne pas demander de copies supplémentaires. La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur Internet, à l'adresse www.fao.org.